



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Equiperment, logement et transports : personnel

Question écrite n° 57884

Texte de la question

A la suite des actions de greve conduite dans plusieurs departements en fevrier 1992, M Michel Meylan attire l'attention de M le ministre de l'equipement, du logement et des transports sur la situation des agents des corps techniques de l'equipement (dessinateurs-techniciens et ingenieurs). Depuis vingt ans, leurs fonctions ont considerablement evolue, les amenant a assurer un nombre croissant de missions qui reclament toujours plus de qualification et de disponibilite tant vis-a-vis de l'Etat que des collectivites territoriales. Depuis 1988/1989, l'administration de l'equipement a pris conscience de cette situation et deux projets de statut des techniciens superieurs de l'equipement ont ete elabores en concertation avec les organisations syndicales. Apres les retards provoques par la publication du protocole Durafour, il lui demande donc selon quelle modalite et quel echeancier le Gouvernement compte acclerer la procedure d'examen et d'adoption de cette reforme statutaire.

Texte de la réponse

Reponse. - Le dossier des ingenieurs des travaux publics de l'Etat a connu recemment des avancees concretes et significatives puisque des ameliorations de carriere se produiront des 1992 et se poursuivront en 1993. En effet, diverses mesures ont permis de mieux prendre en compte le niveau et la specificite du corps des ingenieurs des travaux publics de l'Etat, que traduit notamment l'existence d'un emploi fonctionnel de chef d'arrondissement. Par ailleurs, les elements d'un calendrier et d'une methode de travail pour les futures evolutions statutaires ont ete arretes. Un projet de reforme du statut des techniciens de l'equipement est actuellement soumis a la concertation interministerielle ; des negociations sont encore necessaires pour arriver a situer correctement ce corps dans le cadre general de la fonction publique. Deux mesures concretes ont deja ete prises, qui attestent de la volonte du ministre de l'equipement, du logement et des transports de faire avancer ce dossier. La scolarite des techniciens nouvellement recrutes sera portee a deux ans des cette annee, en coherence avec le niveau aujourd'hui requis. En consequence, la capacite d'accueil de l'Ecole nationale des techniciens de l'equipement implantee a Aix-en-Provence sera renforcee et une deuxieme ecole sera creee a Valenciennes. Cette decision, prise lors du comite interministeriel d'aménagement du territoire du 29 janvier dernier, temoigne de l'interet porte, au niveau gouvernemental, aux techniciens de l'equipement. Le corps des dessinateurs, au terme du protocole d'accord sur la renovation de la grille de la fonction publique, a beneficie d'un certain nombre de mesures telles que l'elargissement de l'espace indiciaire des grades de dessinateur (majoration de 14 points) et de chef de groupe (majoration de 22 points) ; l'instauration d'un espace indiciaire supplementaire (INM 352-387) servant a la creation d'un grade de debouche pour l'ensemble du corps des dessinateurs situes sur les echelles 4 et 5 ; la suppression de la limite d'age maximale d'accès aux concours internes d'assistant technique des travaux publics de l'Etat et de controleur des travaux publics de l'Etat. Le ministere de l'equipement, du logement et des transports a obtenu, par ailleurs, la creation de 239 postes de dessinateurs chefs de groupe de 2e classe et de 139 postes de dessinateurs chefs de groupe de 1re classe. L'examen professionnel exceptionnel, qui a ete organise en 1991, a permis la nomination de 89 dessinateurs supplementaires cette annee. Le repyramidage de l'ensemble du corps pourra ainsi mieux prendre en compte la technicite de certains emplois. Dans cette perspective, les possibilites de promotion dans les corps de categorie

B ont été accrues (accès au corps des contrôleurs des travaux publics de l'Etat par la voie d'un concours interne et à celui des techniciens des travaux publics de l'Etat par la voie d'un examen professionnel et d'une liste d'aptitude). Ces dispositions ne répondent cependant pas à l'ensemble des revendications des dessinateurs. C'est pourquoi, un groupe de travail chargé de préparer un projet de réforme de leur statut a été créé au sein de mon administration. Ce groupe de travail a terminé ses travaux et le projet de décret statutaire, qui en est issu, est sur le point d'être transmis aux départements du budget et de la fonction publique.

Données clés

Auteur : [M. Meylan Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57884

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : équipement, logement et transports

Ministère attributaire : équipement, logement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 1992, page 2173